



Le Havre: l'enseignant mis en cause pour avoir exhibé un couteau, mis en arrêt "longue maladie"

(), (AFP) -

Un enseignant mis en cause au Havre (Seine-Maritime) pour avoir exhibé un couteau devant ses élèves est "en grande souffrance psychologique" et a été mis en congé "longue maladie", a fait savoir jeudi son avocat dans un communiqué.

Le médecin de prévention de l'Académie de Normandie a reçu mercredi l'enseignant après l'incident intervenu samedi dernier.

A l'issue de cette visite, le médecin, selon l'avocat, a indiqué que "l'enseignant était en grande souffrance psychologique en tant que professeur depuis un temps certain, avec des impacts sur sa santé physique". Le professeur d'histoire-géographie a été placé en arrêt longue maladie d'un an, a indiqué Me Antoine Siffert.

"Concernant l'incident du 21 octobre, le professeur reconnaît avoir eu un comportement inapproprié mais dément formellement avoir brandi ou sorti la lame de quelque couteau que ce soit", précise l'avocat qui s'interroge "sur l'accompagnement des enseignants par le Ministère" de l'Education nationale.

Le parquet du Havre a annoncé mercredi avoir ouvert une enquête pour "violences avec usage ou menace d'une arme", après un signalement du rectorat concernant l'enseignant.

"Pour l'instant, aucune plainte n'a été déposée", avait indiqué mercredi soir le parquet.

Le rectorat avait indiqué plus tôt qu'"un incident samedi 21 octobre matin a donné lieu à l'interruption d'un cours et la réception immédiate de l'enseignant par la direction", que cet enseignant a été vu mercredi par un médecin et qu'une cellule d'écoute a été ouverte pour le personnel et les élèves.

"La médiatisation de cette affaire, sur la base d'éléments rapportés et non vérifiés, est de nature à (...) contribuer à l'insécurité de mon client", a ajouté Me Siffert.

Afp le 26 oct. 23 à 20 49.

